



W E B I N A R

# Risques psychosociaux : quels services pour accompagner vos salariés ?

26 MARS 2024





**Charles-Philippe MOURGUES**

Directeur Général  
Commerce et Marketing AGEO



**Damien DE BLOTEAU**

Directeur Général Welii

## La détresse psychologique des salariés est préoccupante :

**48%<sup>1</sup>**

des salariés français présentent de la détresse psychologique avec symptômes dépressifs et d'épuisement.



**74%<sup>1</sup>**

d'entre eux estiment que cet état est lié au travail.

## Un impact considérable en entreprise :

**40 ans<sup>2</sup>**

Les troubles psychiques concernent en priorité les moins de 40 ans.

**28%<sup>2</sup>**

d'arrêts maladie RPS pour dépressions.

**26%<sup>2</sup>**

d'arrêts maladie RPS pour troubles anxieux.



1 - Étude OpinionWay pour Empreinte Humaine – 2023  
2 - Portefeuille GGVIE

## ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) EN FRANCE

La prévention, une attente des salariés :

**9 salariés sur 10<sup>1</sup>**

pensent que **les entreprises pourraient faire plus** en matière de prévention des RPS.

**Le bien-être au travail**

est la **priorité n°1<sup>4</sup>** des travailleurs français.

Pour l'entreprise, une opportunité d'efficacité et de QVT :

**Un ROI de 5€<sup>2</sup> pour 1€ investi**

dans la **prévention des RPS** en entreprise.

**Jusqu'à +6€<sup>2</sup> de ROI**

pour les **actions de diagnostic et de formation** liées à la prévention.

**+62%<sup>3</sup>**

le **surplus de productivité** des entreprises qui investissent le plus dans la prévention.

1 - Étude OpinionWay pour Empreinte Humaine – 2023

2 - « Mental health and employers : refreshing the case for investment » - Deloitte - 2020

3 - « Conditions de travail, prévention et performance économique et financière des entreprises » - Enquête de la DARES – 2020

4 - « Bonheur au travail : se former pour être plus épanoui » - Parlons RH – 2024

## COMMENT SE CONSTRUISENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ?

### Les facteurs de risques en entreprise :

- ✓ Le temps de travail et son intensité
- ✓ Les exigences émotionnelles
- ✓ La faible autonomie au travail
- ✓ Des rapports sociaux dégradés
- ✓ Des conflits de valeur
- ✓ L'insécurité de la situation de travail

### Les risques psychosociaux :

- ✓ Le stress : burn-out, bore-out, brown-out etc.
- ✓ Les violences internes : tensions, conflits, harcèlement moral et sexuel etc.
- ✓ Les violences externes : insultes, incivilités, agressions etc.

### Des conséquences pour les salariés :

- ✓ Épuisement professionnel
- ✓ Maladies cardiovasculaires
- ✓ Troubles musculosquelettiques
- ✓ Malaise, dépression, suicide

### Mais aussi pour l'entreprise :

- ✓ Absentéisme / Turn-over
- ✓ Baisse de la productivité
- ✓ Augmentation du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- ✓ Dégradation du climat social
- ✓ Atteinte à l'image de l'entreprise

## QUELLES OBLIGATIONS POUR L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE RPS ?

➤ **Article L. 4121-1 du Code du Travail :**

L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.

➤ À ce titre, il doit mettre en place les **actions de prévention** nécessaires pour réduire les risques pour les salariés.

➤ L'employeur a **une obligation de résultat** : sa responsabilité peut être engagée.

➤ Deux **Accords Nationaux Interprofessionnels** (ANI) ont été signés en lien avec les RPS :

- ✓ ANI sur le stress au travail : signé le 2 juillet 2008, rendu obligatoire le 23 avril 2009.
- ✓ ANI sur le harcèlement et la violence au travail : signé le 26 mars 2010, rendu obligatoire le 23 juillet 2010.



L'approche  
Welii



Compréhension  
des enjeux



Sélection de  
services sur-mesure



Accompagnement  
dans la mise en  
place



Reporting

Une valeur  
ajoutée



Connaissance  
des métiers



Connaissance des  
écosystèmes de startups



Expérimentation et  
retour d'expérience

## PRÉVENTION / DÉTECTION

### ➤ Analyse de l'absentéisme

Aider les entreprises à comprendre leurs absentéismes  
50 % des entreprises n'ont pas d'indicateur d'absentéisme !  
Entre 20 % et 75 % de collaborateurs absents selon les secteurs d'activité

### ➤ Enquête QVT

Aider les entreprises à prendre le pouls de la santé physique et morale de leurs salariés (charge mentale, aide aux aidants...)

### ➤ Webinaires bien-être

Depuis 2022, création d'un programme de webinaires mensuels pour aider les entreprises à aborder certains sujets sensibles (gestion du stress, équilibre pro/perso, burn out...), à maintenir un lien avec leurs salariés en distanciel...

## ACCOMPAGNEMENT

### ➤ Assistance psychologique pour tous

Depuis avril 2020, toutes les offres d'assistance intègrent la ligne de soutien psychologique  
Une ligne ouverte et offerte pour les clients sans assistance depuis 2022

### Top 3 des prestations d'assistance en 2023 :

- ✓ Aide-ménagère
- ✓ Garde d'enfant
- ✓ **Assistance psychologique**



➤ **Solutions digitales :**

De nombreuses solutions existantes avec coaching, conférence, auto-questionnaire, ...  
(Holivia, Moka, Moodwork...)

Des coûts importants de mise en place pour un usage souvent limité...

➤ **Ateliers, séances individuelles de coaching en entreprise :**

Des ateliers de sensibilisation, formation pour les salariés les plus vulnérables, formation pour les managers sur la détection des RPS...

2 types d'entreprises exposées :

- ✓ Sociétés de conseils (70% des arrêts liés aux RPS)
- ✓ Sociétés avec collaborateurs en lien avec des clients  
Exemples : société d'appareillage orthopédique, magasin de bricolage...



➤ 2 possibilités pour financer des services :

**Financement par l'entreprise :**

- ✓ Budget **formation**
- ✓ Autres **budgets RH** (plans d'actions issus d'accords GPP, égalité professionnelle, QVT...)

**Prise en charge par l'assureur via les cotisations :**

- ✓ Alimentant le **Haut Degré de Solidarité** (HDS)
- ✓ Alimentant un **fonds social** dédié





**Merci pour votre attention !**  
Avez-vous des questions ?

